

6

INFOS

#59 JUIN 2023

LE BULLETIN D'INFORMATION
DE LA MAIRIE DU SIXIÈME
ARRONDISSEMENT DE PARIS



NOUVELLES RÉALISATIONS

Un espace public qui s'adapte
aux enjeux de notre époque

Les aménagements présentés dans ce numéro sont de nature à adapter l'espace public aux enjeux d'aujourd'hui : davantage d'espaces verts, une place plus importante pour les piétons...

Ces enjeux, chacun les comprend, et pour aller plus loin nous revenons sur la réunion consacrée à la rénovation énergétique des copropriétés, qui a connu un grand succès.

Mais Paris et le 6^e sont loin d'être une page blanche. Que serait notre arrondissement

sans son histoire, son patrimoine et les habitants qui le font vivre aujourd'hui ? C'est pourquoi la Municipalité du 6^e et moi-même serons très attentifs à la définition du nouveau Plan Local d'Urbanisme prévu par la Mairie de Paris.

Enfin, nous vous présentons le bilan des six Conseils de quartier, qui œuvrent à une meilleure prise en compte des enjeux locaux.

Je vous souhaite le meilleur été possible.



Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement
Conseiller régional d'Île-de-France

AMÉNAGEMENTS

PANORAMA DES RÉCENTES ET FUTURES RÉALISATIONS



INSTITUT DES FEMMES PAVILLON TARNIER

Université Paris Cité, en lien avec la Mairie de Paris et la Région Île-de-France, a conçu le projet de créer au cœur de Paris sur le site Tarnier, un institut dédié à la santé des femmes.

L'objectif est de rénover ce bâtiment d'une surface de 7300 m² construit en 1881 et présentant des signes de vétusté pour le transformer en un institut universitaire concentrant des forces de recherche et de formation dans le but d'améliorer la santé des femmes. L'accueil de cinq équipes de recherche et le financement de chaires universitaires permettront une recherche ambitieuse. Le pôle formation accueillera le plus important département universitaire de maïeutique

pour la formation des étudiantes sages-femmes ainsi qu'un centre de formation continue pour les médecins et les sages-femmes. **Ce projet est construit autour de 6 grandes thématiques : santé des mères et de leurs nouveaux-nés ; IVG - contraception - droits sexuels et reproductifs des femmes ; pathologies des femmes et médecine conceptionnelle ; santé des femmes après 50 ans ; les violences faites aux femmes ; l'impact de l'environnement sur la santé des femmes. Il s'agit de faire progresser les connaissances, les soins, la formation des professionnels de santé et l'éducation grand public, sur ces thématiques majeures.**

Les actions de l'Institut se feront par une approche transdisciplinaire impliquant soignants, chercheurs et représentants des usagers.

RUE D'ASSAS

Ici, nous mettons en conformité l'arrêt de bus pour les personnes à mobilité réduite. Réfection du caniveau et réfection partielle de la chaussée. Plusieurs arrêts de bus seront rendus accessibles rue d'Assas, au cours des prochains mois.

RUE DU FOUR

L'arrêt de bus est mis en conformité pour les personnes à mobilité réduite. Au programme : réfection du trottoir et réfection partielle de la chaussée principale. Remise à niveau des ouvrages concessionnaires et remise en état du marquage au sol.





© Ville de Paris

RUES TOUSTAIN ET FELIBIEN

Création de jardinières et plantations d'arbres dans le cadre de l'opération « Embellir votre quartier ». Travaux jusqu'au 30 mai.



© Mairie du 6^e

RUE ANTOINE DUBOIS

Création de trois jardinières pleine terre.



© Mairie du 6^e

RUES SAINT-BENOÎT ET GUILLAUME APOLLINAIRE

Lors de la concertation organisée autour d'Embellir votre quartier, les habitants avaient émis le souhait d'apaiser la circulation et de favoriser les déplacements des 400 enfants se rendant à l'école Saint-Benoît et au collège Jacques Prévert. Il est donc proposé de passer la rue Apollinaire en zone de rencontre et d'aménager un trottoir traversant pour renforcer l'aspect piétonnier et donner de la place aux enfants. Le trottoir côté écoles de la rue Saint-Benoît sera élargi pour en faire un vrai parvis, sur lequel seraient plantés quatre arbres. Certaines places de stationnement seront supprimées pour permettre l'élargissement du trottoir et la création de stationnements pour les vélos. Cet aménagement sera réalisé cet été.



© Ville de Paris

BOULEVARD SAINT-MICHEL

Création d'une piste cyclable bidirectionnelle avec un séparateur en granit côté 6^e entre la place Saint-Michel et le boulevard du Montparnasse. Les travaux s'achèveront à la fin de l'année 2023.



© Mairie du 6^e

RUE DE SEINE

Les deux trottoirs seront élargis de chaque côté, leur largeur finale sera de 3.9m. À l'issue de ces travaux fin mai, une charte des terrasses spécifiques à cette partie de la rue de Seine sera mise en œuvre.

RUE HUYSMANS

Travaux de consolidation des sols et forages de contrôle des injections de matériaux de comblement. À l'issue de ces travaux exceptionnels, la chaussée sera refaite.



© Mairie du 6^e



PASSERELLE DES ARTS

Remplacement du platelage : le bilinga, une essence de bois exotique qui « grise » avec le temps, a été choisi pour sa durabilité. Ce bois, acheminé par péniche, est issu de forêts gérées de façon responsable. Les travaux, qui ont commencé en avril s'achèveront à l'automne. La restauration du pont se fera en deux phases pour maintenir son accessibilité pendant les travaux.

RUE DE TOURNON

Les travaux vont débuter au mois d'octobre 2023. Ce très beau projet qui intègre la plantation de **8 arbres** a été soumis à l'accord des Monuments Historiques et du Sénat.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : FAITES-VOUS AIDER !

Le programme « *Eco-Rénovons Paris+* » est l'occasion pour les copropriétaires et les syndicats de l'arrondissement de se renseigner sur la rénovation de leurs immeubles, afin d'obtenir des logements plus confortables, durables et économes en énergie.



D'ici 2050, Paris devra être neutre en carbone et pour atteindre cet objectif, il s'agit d'accompagner les propriétaires de logements parisiens dans la rénovation énergétique de leur immeuble. Cet accompagnement gratuit et personnalisé à toutes les étapes du projet jusqu'à sa réalisation, s'articule avec une aide pour financer les travaux de rénovation énergétique et environnementale. Le programme « *Eco-Rénovons Paris +* » intègre tous les projets de rénovation permettant d'améliorer la performance énergétique et le cadre de vie des immeubles en copropriété (végétalisation, gestion des eaux pluviales, etc.).

Après une présentation de l'ensemble des dispositifs accessibles, vous pourrez échanger avec les équipes de l'Agence Parisienne du Climat et de l'association Solidaires pour l'habitat (SOLIHA).

Paris compte près de 1,3 millions de logements dont 85 % des immeubles d'habitation ont été construits avant 1975, date de la première réglementation thermique. Le parc de logements parisien est particulièrement ancien, 40 % des logements ont plus de 100 ans et 75 % ont plus de 50 ans.

Or, le secteur résidentiel représente un enjeu

climatique majeur avec 35 % de la consommation énergétique globale et 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Le 6^e arrondissement compte 22 546 logements privés pour 1 782 copropriétés et l'an dernier, seulement deux adresses étaient « *en cours de suivi* », l'équivalent de 47 logements.

Depuis 2016, l'objectif prioritaire est d'aider les immeubles d'habitat privé à réaliser un projet de rénovation énergétique le plus global possible. Pour cela, la Ville a missionné des opérateurs qui assurent un accompagnement à toutes les étapes du projet (définition et conception du projet de travaux, consultations des entreprises, vote des travaux, autorisations administratives, mise en œuvre des travaux) sous la forme d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Pour encourager les copropriétés à voter leurs travaux et concrétiser la rénovation énergétique de leur bâtiment, la Ville a mis en place des aides aux travaux spécifiques en complément des aides nationales existantes. Ces aides prennent la forme de subventions et sont sollicitées par les opérateurs de la Ville pour le compte des copropriétés.



RAVALEMENT DES FAÇADES

Leur entretien régulier au fil des années est donc un enjeu important qui nécessite une vigilance permanente. La loi indique d'ailleurs que « *les travaux nécessaires au bon état de propreté des façades doivent être effectués au moins une fois tous les 10 ans, sur l'injonction qui est faite au propriétaire par l'autorité municipale* ». Depuis 2000, le ravalement des immeubles parisiens, est contrôlé tous les 6 ans par les services de la Ville de Paris, pour l'ensemble des façades visibles depuis l'espace public.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Cela recouvre des enjeux de sécurité et de santé publique dans l'habitat. Les services de la Ville, en lien avec ceux de l'État, peuvent procéder à une mise en demeure de réaliser les travaux nécessaires (12 dans le 6^e en 2021). Resté sans effet, un procès-verbal d'infraction est transmis au tribunal de police à fins de poursuites. En cas d'atteinte à la santé des occupants ou du voisinage, les services de la Ville réalisent des contrôles de la salubrité pour le compte du Préfet de Paris et adressent des rapports à l'ARS d'Île-de-France, au titre des urgences sanitaires (incurie dans le logement, risques électriques) ou au titre d'une insalubrité réparable ou non, ou encore en raison du caractère impropre à l'habitation du local mis à disposition (micro-surfaces, cave, grenier). Dans les deux premiers cas, les services de la Ville peuvent être conduits à réaliser d'office les travaux nécessaires en cas d'inaction du propriétaire ou de l'occupant. Dans le troisième cas, le service peut être amené à reloger d'office les occupants en cas de défaillance

du propriétaire. Par ses actions incitatives et coercitives, le plan d'éradication de l'habitat indigne a permis de traiter les immeubles les plus dégradés, insalubres et dangereux.

**POUR ENCOURAGER
LES COPROPRIÉTÉS À VOTER
LEURS TRAVAUX ET CONCRÉTISER
LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE
LEURS BÂTIMENTS, LA VILLE A MIS
EN PLACE DES AIDES AUX TRAVAUX
QUI PRENNENT LA FORME
DE SUBVENTIONS.**

LUTTE CONTRE LES TERMITES

Il s'agit de protéger le bâti parisien contre les attaques destructrices de ces insectes xylophages, par des actions préventives, incitatives, voire coercitives si nécessaire, afin que les propriétaires d'immeubles exposés à ce fléau procèdent à la recherche de termites, ainsi qu'aux travaux préventifs ou d'éradication nécessaires. **Les déclarations obligatoires de présence de termites (Cerfa n°12010*02) doivent être déposées contre récépissé ou être envoyées par courrier recommandé avec demande d'avis de réception à la Mairie de l'arrondissement où se trouve l'immeuble, dans le mois suivant les constatations.**

CONSEILS DE QUARTIER

DÉMOCRATIE LOCALE

La plénière du 5 avril dernier a permis à chaque Président de Conseil de quartier de présenter les actions menées et les réalisations achevées ou en cours, pour l'année 2022. Florence de Varax, Adjointe au Maire en charge des Conseils de quartier, a rappelé le succès de la première Bourse aux vélos sur la place Saint-Sulpice au mois d'avril 2022 ainsi que le retour du Vide-grenier au mois de septembre, chacune de ces deux animations importantes pour l'arrondissement étant organisées et financées par l'ensemble des Conseils de quartier. Elle a fait remarquer également la multiplication d'animations comme des fêtes de quartier ou des Vide-greniers spécifiques à chaque quartier.

CONSEIL SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Chantal Lambert-Burens, sa présidente, a rendu hommage à Jacques de Saulieu, « l'un de ses membres éminents, pendant de longues années, au titre de la Paroisse de Saint-Germain-des-Prés. Un homme formidable, à la fois calme et engagé lorsqu'il fallait défendre certains projets, d'une simplicité et d'une amabilité extrême ». Le Conseil de quartier a traité de **la future restauration des façades du presbytère et du porche de l'église Saint-Germain-des-Prés**. Ce projet lauréat du budget participatif 2019 durera une année sans incidence sur l'utilisation de la place et du parvis de l'église. On note également le lancement du **groupe de travail « Avenir Saint-Germain-des-Prés »** qui vise à discuter au préalable des démarches de concertation sur certains projets de la Mairie de Paris, « pour éviter les mauvaises surprises et respecter l'avis des habitants, qui sont les premiers concernés », qu'il s'agisse du **Plan Local d'Urbanisme, la démarche Embellir votre quartier et Paris Zone Apaisée**. Le Conseil a également voté une aide financière pour **la Première du film « Je n'avais pas vu les choses comme ça » du cinéaste et acteur Arnaud Viard**, tourné exclusivement dans le quartier pendant le premier confinement. Cette projection devrait avoir lieu au mois de juillet. Lors de sa deuxième séance, les membres du CQ sont revenus sur les aménagements



prévus dans **les rues de l'Échaudé et Jacques Callot, le réaménagement du square Félix Desruelles** avec l'installation d'un nouveau module de jeux pour enfants. La troisième séance a été consacrée à **la Société historique du 6^e**, son fonds documentaire, son histoire, son mode de fonctionnement et les projets à venir qui pourraient être soumis **au budget participatif 2023**.

CONSEIL MONNAIE



Une marche exploratoire avec le service des espaces verts a permis d'étudier **les possibilités de végétalisation** dans le Quartier. Les projets suivants sont à l'étude : modifier les plantes des bacs et grands pots place Saint-Michel pour utiliser du lierre, végétaliser l'angle Séguier-rue Saint André des Arts et la partie de la place Saint André des Arts au niveau de la rue Hautefeuille. Par ailleurs, le **projet de parc canin sur les quais bas de Seine** sera présenté à nouveau en 2023 dans le cadre du budget participatif. Le Conseil de Quartier Monnaie a voté et mis en place en 2022 une **boîte à livre destinée aux enfants**, à l'intérieur de l'école maternelle Saint André des Arts. À noter, également, que la **pose de grilles dans le passage de l'Hirondelle** a permis de limiter les installations de SDF dans ce passage ainsi que les nuisances pour les habitants du secteur.

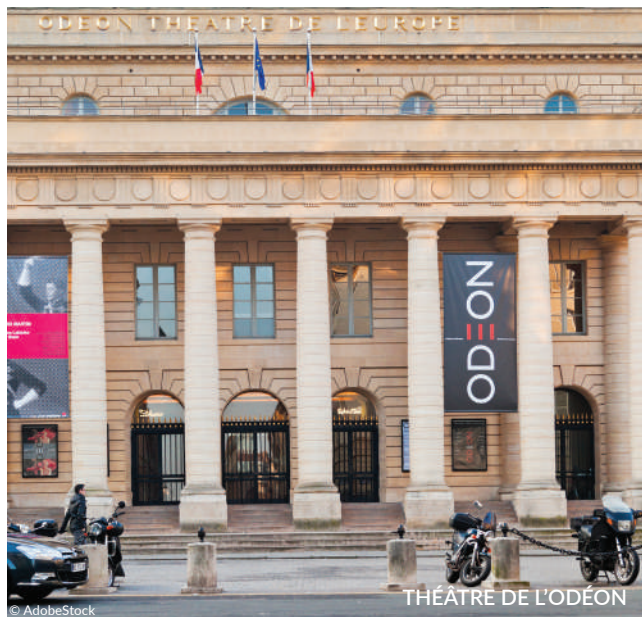
CONSEIL ODÉON

Les membres du CQ Odéon ont été associés à la démarche « *Embellir Mon Quartier* », notamment pour les végétalisations des rues Antoine Dubois, Félibien et Toustain avec la plantation d'arbres. Les riverains concernés ont été invités à participer au choix des espèces végétales à planter. S'agissant de la végétalisation de la rue de Tournon, les conseillers ont insisté sur la nécessité de préserver la vue sur le Sénat et la perspective en « cône » de la rue.

À la demande du conseil de quartier, le 13 avril, les élèves des classes de danse et de percussions du Conservatoire du 6^e et leurs professeurs ont effectué une déambulation dans le quartier. Ils se sont produits rue Félibien, place Saint-Sulpice et devant le Théâtre de l'Odéon. Le conseil de quartier a financé pour moitié **la modernisation du sol du parc canin de l'allée du séminaire**.

Le projet « **Les jardiniers du Jardinnet** » n'ayant pas été retenu au titre du budget participatif 2022, le conseil de quartier a proposé de participer à son financement à hauteur de 10 000 €. Finalement le projet a été redéposé au budget participatif 2023. Le conseil de quartier participe à **la collecte et au recyclage des mégots** ainsi

qu'à **l'installation de nouveaux cendriers** de rue. Suite au décès de sa propriétaire en 2021, la librairie « *l'Escalier* », rue Monsieur le Prince est toujours fermée. Le conseil a renouvelé son souhait que ce lieu conserve sa vocation culturelle.



ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS



CONSEIL NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Le Conseil de Quartier a déposé au budget participatif le projet « **Vidéo Projecteurs interactifs pour toutes les classes des écoles du 6^e** ». Concernant les réalisations en 2022, on note la protection de 2 premiers massifs sur le boulevard Raspail (avec l'installation de fils et de lisses), l'installation d'une poubelle devant le parvis de l'église Notre Dame des Champs, l'implantation de 12 poubelles Cybel autour des jardins Gaston Monnerville et des Grands Explorateurs, la **création du Jardin partagé Ozanam** et la réalisation du projet de mobilité douce avec un parcours pour les enfants dans le jardin Gaston Monnerville.

En matière d'investissement, la présidente Arielle Beaucamps a rappelé **l'achat de matériels de jardinage pour le jardin partagé, de vêtements pour les sans-abris** de l'église Notre Dame des Champs, **de plantes pour l'association Raspail Végétal, de 2 grands cendriers pour l'extérieur du théâtre du Lucernaire** ainsi que le versement d'une aide dédiée à l'association des Commerçants du Quartier Vavin pour **les illuminations de la rue Vavin et de la Place Terzieff pour les fêtes de fin d'année**.

Grâce à l'intervention du Maire du 6^e, le CQ Notre-Dame-des-Champs a obtenu du Sénat l'ouverture supplémentaire de la porte Assas-Auguste Comte du Jardin du Luxembourg.



CONSEIL RENNES

Son président Emmanuel Pierrat a rappelé que le groupe de travail « **Nuisances** » a travaillé activement et permis notamment de prendre en charge **la pose de cendriers de rue et de cendriers mobiles en particulier devant le cinéma « l'Arlequin » et le théâtre du « Vieux Colombier »**. Un autre groupe de travail s'est penché sur **la commercialité de la rue de Rennes**. Le CQ Rennes a participé au financement du parc canin de l'allée du séminaire.



CONSEIL SAINT-PLACIDE

Son président Alain Davezac a rappelé que « *plusieurs dossiers importants relatifs à l'aménagement et à la vie quotidienne de du quartier ont fait l'objet de nos discussions, propositions, et prises de position* ». C'est le cas de **l'aménagement de la rue de Vaugirard**. Les échanges

avaient montré une inquiétude certaine envers la situation actuelle considérée comme dangereuse, et la nécessité de mener des études complémentaires, en matière de pollution.

Les membres du CQ Saint-Placide réclament d'être pleinement associés au projet d'aménagement Maine Montparnasse (végétalisation ambitieuse de plusieurs espaces, attractivité commerciale de la rue de Rennes et risques de pollution à l'amiante lors des travaux). En ce qui concerne **la rue Littré « rue aux enfants »**, il a été rappelé que la création de cours Oasis faisait partie des deux projets lauréats retenus dans le cadre du budget participatif 2021. En matière de propreté des rues, **dix cendriers de rues siglés** ont été achetés en 2021 et il a été décidé de faire l'acquisition de **10 poubelles de type Cybel** ; ces cendriers étant positionnés en liaison avec les propositions faites par des membres du Conseil.

Enfin, le CQ a financé l'installation d'**une boîte à livres destinée aux enfants** implantée dans le groupe scolaire Littré, et **une autre destinée aux adultes** (qui sera implantée rue Littré). En liaison avec les services compétents de la Mairie de Paris est prévu le financement du réaménagement et de la végétalisation du pied d'arbre situé en face du kiosque de la Place du 18 juin. D'autres projets sont en discussion comme la rénovation de la dernière borne milliaire de Paris et la révélation d'un petit jardin tous deux situés à l'angle des rues Littré et de Vaugirard.

QUALITÉ DE VIE

UN ARRONDISSEMENT QUI S'ADAPTE AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI



DES MENUS ENCORE PLUS SAINS POUR NOS ENFANTS

En 2022, les cantines scolaires ont proposé des repas cuisinés à partir de 72% d'alimentation durable (vs. 57% en 2021) et 49% d'origine biologique (vs. 26% en 2021).

L'alimentation durable préconisée par la Ville de Paris est plus contraignante que la législation en vigueur, qui ne tient pas compte de certains labels comme le Label Rouge ou les Appellations d'origine contrôlée ou protégée.

Par ailleurs, l'école des métiers de la Direction des affaires scolaires, propose de développer et de faciliter la présentation aux enfants des plats comportant des protéines végétales. La Caisse des écoles du 6^e serait pilote pour mener ce projet éducatif de territoire, qui vise également à lutter contre le gaspillage alimentaire, avec la perspective d'un déploiement général sur l'ensemble de Paris.

S'HYDRATER EN PÉRIODE ESTIVALE

Les fontaines Wallace situées place du 18 juin et au 3, rue Bréa seront adaptées à la brumisation. Rue Michelet et place Pierre Lafue, seront installées des fontaines deux-en-un (à boire et à brumiser) sur le modèle mât-source. Durant la période estivale, une fontaine rafraîchissante temporaire sera mise à disposition au 147 boulevard Saint-Germain (croisement rue des Ciseaux et Gozlin) et permettra un accès à l'eau et à la brumisation.



PRATIQUE SPORTIVE

Un parcours d'apprentissage aux mobilités douces (vélos, skate, rollers...) a été aménagé pour les enfants dans le jardin des Grands explorateurs, dans le prolongement des agrès de sport.

MAJORITÉ MUNICIPALE DU 6^e

Chères habitantes, chers habitants,

Parmi tous les sujets qui concernent la vie quotidienne de chacune et chacun d'entre nous, **la santé publique** est sans doute l'un des plus importants et sur lequel, précisément, l'action municipale peut intervenir.

Souvenons-nous, par exemple, du **centre de vaccination** que la Mairie du 6^e a ouvert pendant la pandémie de Covid 19, qui a permis à toutes celles et tous ceux qui le souhaitaient d'y trouver le service auquel ils pouvaient légitimement prétendre en cette période de crise, et qui en ont été unanimement satisfaits.

Rappelons, d'autre part, qu'une Mission d'Information et d'Evaluation (MIE) sur la santé, présidée par le Maire du 6^e, a conclu ses travaux par un rapport validé par le Conseil de Paris en octobre 2022. **Ce rapport comporte plus de 70 préconisations qui ont pour objet d'améliorer le système de santé dans la capitale, tant en ce qui concerne le secteur privé que le secteur public.** Pour que ces préconisations soient suivies d'effets, il convient maintenant que la Maire de Paris mette en place un comité de suivi, comme nous le lui avons demandé.

Au plan local, rappelons que c'est notre Mairie qui accueille la **Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)**, association commune aux 6^e et 7^e arrondissements qui regroupe l'ensemble des acteurs de santé et qui assume quatre missions essentielles à destination des habitant(e)s : l'amélioration de l'accès aux soins, l'organisation de parcours prioritaires, le développement des actions de prévention et la gestion des crises sanitaires.

Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer qu'un beau et grand projet va pouvoir se concrétiser dans les locaux du pavillon Tarnier, où l'Université Paris Cité a prévu d'installer, en lien avec la Mairie de Paris et la Région Île-de-France, un **institut dédié à la santé des femmes**, où se retrouveront et agiront ensemble chercheurs, soignants, formateurs et représentants des usagers.

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement,
Conseiller régional d'Île-de-France

Chantal LAMBERT-BURENS

Première Adjointe au Maire (LR)

Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire (Parti Radical)

Arielle BEAUCAMPS

Adjointe au Maire (Société civile)

Charles FLOBERT, Adjoint au Maire (LR)

Florence DE VARAX

Adjointe au Maire (Société Civile)

Séverine DE COMPREIGNAC

Conseillère de Paris (MODEM)

Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement délégué
(Société civile)

Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement délégué
(Libres ! - LR)

Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement déléguée (MODEM)

GROUPE D'OPPOSITION

Chers habitantes et habitants,

Commencée en 2021 la révision du Plan Local d'Urbanisme sera soumise au vote lors du prochain Conseil de Paris en juin. Véritable projet de ville, le PLU définit pour les 15 années à venir les règles d'occupation des sols et propose de nouvelles règles de construction et d'organisation du territoire. En lien avec les Mairies d'arrondissement, la Maire de Paris et son premier Adjoint, Emmanuel Grégoire, ont joué un rôle moteur dans la conception de ce premier PLU bioclimatique.

Trois phases successives de concertation citoyenne ont permis d'exprimer de fortes attentes sur la nature en ville, la santé environnementale, le bruit et le logement pour tous. Nous voulons favoriser l'émergence d'une ville capable de s'adapter aux transitions que nous vivons, notamment la transition écologique.

Le Paris que nous voulons pour demain sera adapté aux grands enjeux climatiques, inclusif, solidaire et productif. Nous sommes convaincus que ce nouveau PLU contribuera à améliorer notre cadre de vie commun.

Céline HERVIEU, Conseillère de Paris
(Paris en Commun - Parti socialiste)

François COMET, Conseiller d'arrondissement
(Paris en Commun - Parti socialiste)